

DÉPARTEMENT  
PAS-DE-CALAIS  
-----

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

ARRONDISSEMENT  
SAINT-OMER  
-----

L'an deux mille vingt-deux  
le LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022 à dix-huit heures trente minutes  
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de  
Madame Joëlle DELRUE, Maire  
en suite de convocation en date du 06 Décembre 2022  
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération  
N° 2022/76

**Étaient présents** : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :  
Mme FASQUELLE Léa (proc. Mme DELRUE Joëlle), M. GUILBERT Richard (proc.  
M. MONBAILLY Vincent), Mme SCHLEICH Ingrid (proc. Mme LEROY Martine),  
Mme MOBAILLY Aurore (proc. Mme BOULET Véronique) absents excusés.

Mme QUENON Sophie, absente excusée.  
M. EVRARD Dominique, M. TEN Arnaud, absents non excusés.

### **OBJET : DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N° 1**

La séance ouverte, Madame le Maire propose la décision modificative n° 1  
examinée par la commission des finances du 02 Décembre 2022.

Imputations	Budget précédent	Modification	Nouveau budget
64111..020 D-RF	976 474.47	-377.00	976 097.47
66111..020 D-RF	69 192.00	377.00	69 569.00
1641..020 D-RF	221 456.00	226.00	221 682.00
2135.503.414 D-RE	85 000.00	5 000.00	90 000.00
2151.491.822 D-RE	123 430.00	-5 226.00	118 204.00

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité  
cette proposition.

Pour Copie Conforme,  
A Lumbres, le 13/12/2022  
Le Maire,  
**Joëlle DELRUE.**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le **13 DEC. 2022**  
et publication ou notification  
du **13 DEC. 2022** Maire,

Joëlle DELRUE



Accusé de réception en préfecture  
062-216205344-20221212-202276-DE  
Date de télétransmission : 13/12/2022  
Date de réception préfecture : 13/12/2022